

Décision

Générale

colonial

Décision n° 52-365-1927 Congés

n° 52-365-1927

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

15 avril 1927

Numéro JO

n° 365 du 30/04/1927

Date du numéro

30 avril 1927

TEXTE INTÉGRAL

un congé pour affaires personnelles de deux mois, dont quinze jours à solde entière, quinze jours à demi-solde et un mois sans solde, est accordé, pour compter du 1er mai 1927. à l'agent indigène des douanes Boeul Boh.